

La Lettre des Enseignants

"Faites la différence"



N° 183 – 26 janvier 2009

Tous en grève le 29 janvier !

Toutes les organisations interprofessionnelles, les fédérations de fonctionnaires pour les trois fonctions publiques, l'ensemble des fédérations de l'Éducation nationale et les syndicats enseignants appellent à cette journée nationale d'action, de manifestations et de grèves pour :

- **DES SERVICES PUBLICS DE QUALITÉ QUI ASSURENT EN PARTICULIER TOUT LEUR RÔLE DE RÉPONSE AUX BESOINS SOCIAUX ET DE SOLIDARITÉ,**
- **LA DÉFENSE DE L'EMPLOI PRIVÉ ET PUBLIC,**
- **LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ET LES DÉRÈGLEMENTS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX,**
- **L'EXIGENCE DE POLITIQUES DE RÉMUNÉRATIONS QUI ASSURENT LE MAINTIEN DU POUVOIR D'ACHAT DES SALARIÉS, DES CHÔMEURS ET DES RETRAITÉS ET RÉDUISENT LES INÉGALITÉS,**
- **LA DÉFENSE D'UN CADRE COLLECTIF ET SOLIDAIRE DE LA PROTECTION SOCIALE.**

Fonction Publique : La RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) bat son plein dans tous les ministères. La réorganisation des services de l'État rime avec économies.

Le gouvernement considère qu'il doit limiter rapidement la place de la fonction publique dans l'État.

Elle est donc pour lui, une niche d'économies budgétaires et les 30 000 nouvelles suppressions d'emplois pour 2009 découlent directement de cette vision politique.

Éducation nationale : 35 % de personnels partant en retraite non remplacés, 13 500 suppressions d'emplois budgétées !

Dans le 2nd degré, avec 7 500 postes en moins, collèges, LP et lycées seront touchés.

Dans le 1^{er} degré, 14 000 élèves en plus annoncés et des suppressions d'emplois dans toutes les académies : maternelle, Rased, remplacements seront touchés.

Et, face aux attaques, au regain d'autoritarisme tatillon qu'ils subissent, les enseignants disent STOP!

Tous en grève le 29 janvier !

Rejoignez-nous sous les banderoles UNSA !

Renseignements pratiques auprès de **votre section SE-UNSA**.

Loi SMA : Vraies contraintes, fausse négociation

Le **SE-UNSA** constate que, si le ministère est intransigeant avec les enseignants et les municipalités quant à l'application de la loi sur le service d'accueil dans les écoles primaires, il s'émancipe beaucoup plus facilement de ses propres obligations à son égard.

[Lire la suite.](#)

Le ministère de l'Éducation nationale jugerait-il que les sujets de tension manquent dans les écoles ?

Il faut croire que oui si l'on en juge par les évaluations de CM 2 qu'il impose aux enseignants! Encore une fois, un dispositif mal réfléchi, lourd et potentiellement dangereux tombe d'en haut.

Pour le SE-UNSA, il y aurait un véritable intérêt à des évaluations nationales permettant de vérifier les acquis en fin de cycle et ainsi de mieux appréhender les performances du système scolaire. Mais avec des passations d'épreuves entre le 19 et le 23 janvier, donc en milieu d'année scolaire, ces objectifs sont impossibles à atteindre!

De surcroît, les modalités proposées sont à la fois simplistes, ce qui interdira toute connaissance fine des acquisitions des élèves, et complexes quant au protocole de saisie et de remontée des résultats.

Enfin, aucune garantie n'est donnée quant à la confidentialité des évaluations. La porte est donc ouverte à un « classement » des écoles selon les résultats des enfants, induisant des logiques de concurrence consuméristes inacceptables au regard des objectifs de l'Ecole publique.

Face au refus du ministre de surseoir à ces évaluations de CM2, le SE-UNSA a appelé les collègues à :

- **ne pas faire passer d'exercices correspondant à des notions non étudiées depuis le début de l'année**
- **ne rendre compte que des seuls résultats des exercices passés aux élèves et aux parents de la classe concernée ;**
- **ne pas utiliser le logiciel ministériel de transmission et ne transmettre que les résultats anonymes des exercices effectivement passés.**

RASED : le ministre recule, mais pas assez !

1500 enseignants spécialisés seront finalement affectés en surnombre dans des écoles difficiles pour intervenir dans le cadre de leurs missions spécifiques auprès des élèves en difficulté. 1500 postes vacants (au lieu de 3000) seront transférés dans des classes ordinaires.

Ces modifications sont un premier résultat important de la mobilisation mais le SE-UNSA qui a fait du maintien des aides spécialisées sa priorité ne peut s'en satisfaire. D'autres actions seront donc encore à mener.

[En savoir plus.](#)

Réforme du lycée : le SE-UNSA avance

Plombé par les coupes budgétaires, l'indécision du ministre, et les surenchères des lobbies, la réforme du lycée est au point mort. Sa nécessité n'en demeure pas moins.

Sur ce sujet comme sur d'autres, **le SE-UNSA ne se résigne pas à l'immobilisme**. En témoignent les 9 propositions qu'il a élaborées avec 19 autres organisations.

[Lire les propositions.](#)

Le plan banlieue au secours de l'enseignement catholique ?

Alors que le gouvernement supprime des emplois par dizaines de milliers dans l'enseignement public, il aide l'enseignement catholique à s'installer dans des zones urbaines sensibles. Pendant ce temps, le plan "espoir banlieue" reste très loin de ses objectifs. L'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) met en évidence « l'importance des retards accumulés, l'insuffisance des ressources budgétaires et l'impossibilité de tenir les promesses ».

[Lire la suite.](#)

Prestations familiales

Le montant des prestations familiales a été réévalué au 1er janvier.

Toutes les infos dans votre espace adhérent sur le [site national du SE-UNSA](#).